

Coopération entre le Bénin et la Centrafrique

Des échanges d'antilopes entre les parcs Pendjari et Chinko actés

José Tonato, ministre béninois du Cadre de vie et du Développement durable, et Idriss Amit, ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine (Rca), ont procédé ce mercredi 26 janvier à Cotonou, à la signature d'un accord de principe relatif à une opération de translocation réciproque d'éland de Derby et du cobe de Buffon entre les parcs Pendjari et Chinko.

— Par Arnaud DOUMANHOUN

Le Bénin et la Centrafrique explorent les chantiers d'une coopération sud-sud dans le domaine des eaux, forêts, chasse et pêche sous l'onction de leur partenaire commun, African Parks Network. Cette coopération sera concrétisée dans les tout prochains jours par une translocation réciproque de l'éland de Derby et du cobe de Buffon entre le Parc national du Chinko en République centrafricaine et le Parc national de la Pendjari au Bénin. En Centrafrique, la sous population de cobes de Buffon connaît une forte diminution. Le taux de régression est de 87 % entre 1978 et 2010 alors que dans la Pendjari, la population de cobe de Buffon est en bonne croissance avec une estimation de près de 3 000 individus. Quant à la population de l'éland de Derby, elle est en croissance dans le Chinko et est estimée à 862 individus (en

2020) alors que le Parc national de la Pendjari ne dispose pas de cette espèce qui est l'une des plus grandes antilopes en Afrique. Cet échange d'espèces permettra d'éviter la disparition des espèces et de les réhabiliter afin de préserver l'écosystème, d'une part et d'accroître la richesse touristique des deux parcs d'autre part. «C'est un point de départ pour les échanges et le développement des aires protégées, un vaste chantier de la conservation de la biodiversité, mais également un point de départ pour une coopération plus large qui va couvrir les eaux et forêts. La Pendjari est pour nous le premier fleuron touristique. Dans notre ambition d'enrichir et de développer cette faune sauvage et par ricochet le tourisme, l'éland de Derby a été entre autres identifié», a déclaré José Tonato, ministre du Cadre de vie.

Une conservation pour les générations futures

En effet, la réintroduction de certaines espèces disparues ou menacées d'extinction dont notamment l'éland de Derby (*Taurotragus derbianus*) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réhabilitation des parcs nationaux du Nord Bénin. Au total, 15 élands de Derby de l'aire protégée de Chinko (en République centrafricaine) seront transférés vers le Parc national de la Pendjari (au Bénin) et trente (30) cobes de Buffon



Le Bénin et la Centrafrique s'engagent dans une coopération sud-sud dans le domaine des eaux, forêts, chasse et pêche

(*Kobus kob kob*) du Parc national de la Pendjari vers l'aire protégée de Chinko. C'est dire qu'il s'agit d'une stratégie de conservation des deux espèces, qui contribuera à l'amélioration de la diversité spécifique de l'écosystème du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) et de l'aire protégée de Chinko. Et en prélude à la signature des formalités administratives entrant dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération de translocation réciproque, Idriss Amit, ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine,

a effectué une descente dans le parc Pendjari. « J'étais très content de voir au parc Pendjari, les cobes de Buffon qui existaient chez nous et qu'on ne retrouve plus du fait du braconnage », a fait savoir Idriss Amit avant d'insister sur l'intérêt de cette conservation des espèces pour les générations futures. Le parc national de la Pendjari qui s'étend sur 484 400 hectares d'écosystème soudanien est l'un des derniers bastions d'éléphants en Afrique de l'Ouest et abrite des espèces phares comme le lion d'Afrique de l'Ouest. A en croire le ministre José

Tonato, le Bénin pourra au terme des études en cours, travailler à intégrer à ce parc, le rhinocéros noir de préférence, pour répondre aux critères recherchés par les touristes en matière de faune sauvage à savoir, la présence du buffle, du léopard, du lion, de l'éléphant et du rhinocéros. Il est à noter que proclamé parc national en 1961, le complexe de la Pendjari est relié au complexe W-Arly-Pendjari (WAP), classé réserve biosphère par l'Unesco en 1986 et site du patrimoine mondial dans le cadre du complexe WAP en 2017 ■